



LES TICKETS LOISIRS

1- Objectifs des «Tickets-loisirs»

Le dispositif «Ticket-loisirs», mis en place par la Région d'Ile-de-France vise à lutter contre l'exclusion dans le domaine de l'accès aux vacances et aux loisirs des franciliens défavorisés et à soutenir la pratique sportive, notamment féminine ou au profit de personnes en situation de handicap.

Le «Ticket-loisirs» est réservé à l'organisation de sorties en groupes ; la distribution à des individuels est interdite.

2- Publics visés

- Jeunes âgés de 11 à 17 ans, issus des territoires en difficulté sociale, urbains (les territoires bénéficiaires de l'animation sociale des quartiers régionale et notamment des quartiers en zone urbaine sensible (ZUS) à titre prioritaire, puis en contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) ou ruraux (les «Franges d'Ile-de-France » et dans des conditions plus limitées, à d'autres territoires franciliens ;
- Familles franciliennes fragilisées, notamment en situation de précarité, chômage ou rupture sociale et en priorité les familles monoparentales ou des jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité économique ;
- Personnes franciliennes en situation de handicap qui fréquentent des structures d'accueil durant l'été.

3- UTILISATION DES TICKETS LOISIRS

Les tickets sont utilisables sur les bases régionales de plein air et de loisirs (BPAL), ils ont une valeur unitaire de 9 € et sont utilisables du 1^{er} juin au 15 novembre.

La liste des formules proposées par les BPAL est consultable sur le site internet de l'Association des Bases régionales de plein air et de loisirs d'Ile-de-France :

www.bases-loisirs-iledefrance.fr

4- QUELQUES CHIFFRES

En 2012, 4 500 tickets loisirs ont été attribués à la DDCS pour répartition aux différentes structures (24), 4 404 ont été utilisés (98 %), soit un budget de 39 636 €.

En 2013 : Nous avons bénéficié de 4 600 tickets loisirs pour 26 structures, près de 84 % ont été utilisés au cours de la période estivale, le reste est prévu au cours des vacances de la Toussaint.

La référente de ce dispositif est Mme Huguette GRAND-CHAVIN – Tél. : 01 39 24 24 87

Pour tout renseignement : ddcs-socialeducatif@yvelines.gouv.fr